

Conseils pour bien utiliser Internet au CDI

Internet est un formidable outil de communication et d'information mais il fourmille aussi de plein de pièges dont il faut apprendre à se méfier !
Voici comment l'utiliser en respectant certaines règles.

Règle 1 :

Au CDI, j'utilise le matériel informatique avec l'accord de Mme Julé en respectant les consignes.

Règle 2 :

Je ne modifie pas la configuration de l'ordinateur et je respecte l'organisation des fichiers.

Règle 3 :

Je n'accède pas aux documents des autres sans y être autorisé.

Règle 4 :

Au CDI, j'utilise l'accès à Internet en priorité pour faire des recherches scolaires.

Règle 5 :

Je sais que tout ce que je trouve sur Internet n'est pas forcément vrai ou à jour.
Je varie mes sources et je complète toujours mes recherches avec des livres.

Règle 6 :

Si je découvre des contenus choquants sur Internet, j'en parle immédiatement à Mme Julé

Règle 7 :

Je ne peux pas disposer librement de tous les éléments que je trouve sur Internet. Lorsque je souhaite les utiliser, je veille à respecter le droit des auteurs, je cite les sources (les sites utilisés)

Règle 8 :

Je demande l'autorisation à Mme Julé si je dois publier des textes, des images. Je ne modifie pas les publications existantes sans l'accord de leur auteur.

Règle 9 :

Je ne communique pas d'informations personnelles dans les courriels. Je ne révèle pas mes mots de passe.

Règle 10 :

Je sais que des informations sur ma navigation sur Internet sont conservées et consultables. Je reste très prudent.

Règle 11 :

Sur Internet, je peux être en communication avec de nombreuses personnes. Je ne tiens pas de propos blessants ou choquants.

Règle 12 :

Je demande à Mme Julé l'autorisation d'ouvrir les documents joints d'un courriel. Je n'ouvre pas les messages d'un expéditeur inconnu.

La charte d'usage informatique doit être signée dans le carnet de correspondance de l'élève.